

# Mesures de contrôle dans les services d'incendie pour se protéger contre les expositions aux cancérogènes



## Introduction

Les pompiers sont régulièrement exposés à des dangers sur le lieu de travail, dont certains sont des cancérogènes (produits chimiques ou agents causant le cancer), comme le benzène, les gaz d'échappement diesel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques. L'exposition aux cancérogènes peut se produire lors des interventions d'urgence, de la formation et des activités de routine dans la caserne de pompiers. Pour réduire le risque d'expositions, les employeurs doivent effectuer une évaluation des risques et mettre en œuvre des mesures de contrôle spécifiques.

Cette fiche conseil fournit des renseignements sur les mesures de contrôle en milieu de travail pour les organismes de services d'incendie afin de protéger les travailleurs contre les expositions aux cancérogènes. Elle fournit aux employeurs des exemples de mesures de contrôle fondées sur la [hiérarchie des mesures de contrôle](#), ainsi que des conseils à l'intention des travailleurs sur la façon dont ils peuvent se protéger. Les conseils fournis dans ce document s'adressent principalement aux pompiers de bâtiments. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures de contrôle spécifiques à la lutte contre les feux de végétation, veuillez consulter la fiche [Sensibilisation au cancer lié à la lutte contre les feux de végétation](#).

## Évaluation des risques et hiérarchie des mesures de contrôle

Les organismes de services d'incendie sont responsables de garantir la santé et la sécurité de leurs travailleurs et d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité d'un poste de travail. Cela inclut l'évaluation des risques associés aux expositions à des cancérogènes, comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les gaz d'échappement diesel et d'autres produits de combustion dangereux. Au moyen d'une [évaluation des risques](#), les employeurs doivent évaluer la probabilité que les travailleurs soient exposés à ces cancérogènes et la gravité des dommages résultants, y compris le cancer professionnel.

Selon l'évaluation des risques, les employeurs doivent mettre en œuvre des mesures de contrôle en utilisant la [hiérarchie des mesures de contrôle](#) afin d'éliminer complètement les dangers ou de réduire au minimum les risques pour les travailleurs. La hiérarchie des mesures de contrôle est une méthode graduelle visant à classer les mesures de contrôle du niveau de protection le plus efficace (élimination) jusqu'au niveau de protection le moins efficace (équipement de protection individuelle).

La liste suivante des mesures de contrôle est un exemple de mesures de contrôle en milieu de travail pouvant être utilisées pour réduire le risque d'exposition aux cancérogènes lors de la lutte contre les incendies. Ces mesures de contrôle devraient être superposées, car chaque mesure de contrôle supplémentaire mise en œuvre réduit davantage le risque. Au moment de mettre en œuvre les mesures de contrôle, assurez-vous que les mesures sélectionnées n'introduisent pas de nouveaux dangers.

## Élimination

L'élimination consiste à retirer le danger du milieu de travail. C'est la manière la plus efficace de contrôler un risque, puisque le danger n'est plus là. C'est la meilleure façon de contrôler un danger, et on devrait l'appliquer dès que c'est possible.

Il n'est pas toujours possible d'éliminer les dangers dans un service d'incendie. Toutefois, des programmes d'éducation publique sur les matières dangereuses ou les habitudes dangereuses, ainsi que sur l'utilisation de détecteurs de fumée et l'installation de systèmes de gicleurs dans les bâtiments, peuvent prévenir les incendies, y compris les événements à grande échelle.

## Substitution

La substitution consiste à remplacer un danger par un autre, moins important. Il est important de bien évaluer le danger et les risques associés à une solution de rechange pour s'assurer que c'est celle qui convient le mieux. Il faut veiller à ce que la substitution soit moins dangereuse et qu'un danger ne soit pas remplacé par un autre tout aussi dangereux ou pire encore. Voici des exemples de mesures de substitution :

- Utiliser de la mousse sans substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA), lorsque cela est possible.

# Mesures de contrôle dans les services d'incendie pour se protéger contre les expositions aux cancérogènes

- Remplacer la tenue de feu par un équipement sans SPFA dès qu'il sera disponible.
- Acheter des camions à incendie à batterie électrique ou hybrides pour réduire l'exposition aux gaz d'échappement diesel.
- Substituer les produits de bois d'ingénierie collés avec des résines synthétiques lors des feux d'entraînement par du propane ou du bois non traité tel que l'épinette et le pin.

## Mesures d'ingénierie

Les mesures d'ingénierie sont des méthodes permettant de contrôler le danger à la source, avant que le travailleur n'entre en contact avec lui. Ces mesures peuvent être intégrées dans la conception d'une structure, d'un établissement, d'un équipement ou d'un processus afin de réduire le plus possible le danger. Elles constituent un moyen efficace de contrôler l'exposition des travailleurs pour peu qu'elles soient conçues, utilisées et maintenues adéquatement. Voici des exemples de mesures d'ingénierie :

- Installer des systèmes de capture des gaz d'échappement diesel dans les baies de la caserne de pompiers.
- Fournir une ventilation avec apport d'air neuf, en plus des systèmes de capture des gaz d'échappement diesel, dans les baies de la caserne de pompiers.
- Maintenir une pression négative dans les baies de la caserne de pompiers par rapport aux zones adjacentes.
- Utiliser le mode de recirculation de l'air dans les véhicules pour réduire le plus possible l'entrée d'air extérieur lors de conditions de fumée épaisse.
- Fournir une salle de lavage ventilée, qui est maintenue sous une légère pression négative.
- Installer des portes à fermeture automatique dans les espaces de vie, les buanderies et les bureaux, et s'assurer qu'elles sont correctement scellées.
- Séparer les casernes de pompiers en « zones de danger » afin d'empêcher le déplacement des produits chimiques nocifs à l'intérieur de la caserne.
  - Zones rouges ou zones chaudes : où l'équipement contaminé est décontaminé.
  - Zones jaunes ou zones tièdes (généralement les baies de la caserne) : où l'équipement nettoyé est entreposé.
  - Zones vertes ou zones froides : où l'équipement contaminé n'est pas autorisé, comme les cuisines, les salles de bains et les espaces de vie.
- Isoler physiquement l'équipement de protection individuelle contaminé des travailleurs en le mettant dans un sac et en le scellant, puis en le transportant dans un compartiment inoccupé de l'engin d'incendie (véhicule de lutte contre les incendies).

## Mesures administratives

Les mesures administratives consistent à élaborer des procédures pour faire en sorte que les tâches soient menées de manière à réduire le plus possible le danger. On peut penser à l'élaboration ou à la modification de politiques, à la formation et à l'éducation, et à l'élaboration ou à l'amélioration de pratiques et de procédures. Des exemples de mesures administratives pour les employeurs et les travailleurs sont fournis ci-dessous.

### Employeurs :

#### Politiques et procédures

- Mener une enquête sur les incidents d'exposition et les consigner.
- Mettre en œuvre des programmes de dépistage médical pour la détection précoce des maladies et des programmes de surveillance de la santé afin de faire le suivi des tendances à long terme et des maladies professionnelles émergentes, comme le cancer.

#### Pratiques de travail

- Limiter la durée des expositions, par exemple, lors des entraînements au feu réel.
- Lorsque cela est possible pour les incendies structurels, utiliser une attaque extérieure (appliquer de l'eau par une fenêtre avant d'entrer dans un bâtiment) plutôt qu'une attaque intérieure (entrer immédiatement dans un bâtiment pour combattre l'incendie de l'intérieur).

#### Éducation et formation des travailleurs

# Mesures de contrôle dans les services d'incendie pour se protéger contre les expositions aux cancérogènes

- Éduquer et former les travailleurs sur les dangers associés à leur travail et comment réduire le risque de maladie.
- Décrire clairement les dangers professionnels liés à la lutte contre les incendies lors du recrutement, y compris dans les offres d'emploi, afin de s'assurer que les candidats sont informés avant d'accepter un poste.

## Pratiques de blanchissage

- Veiller à laver les vêtements portés sous la tenue de feu séparément du linge domestique.
- Avoir des zones de stockage dédiées pour l'équipement.

## Hygiène personnelle

- Fournir des douches et encourager les travailleurs à en prendre une dès que possible ou dans l'heure suivant leur retour d'une intervention liée à un incident.
- Si des douches ne sont pas disponibles, fournir aux travailleurs des installations pour se laver la peau exposée, comme le cou, le visage et les mains.

## Caserne de pompiers et engin d'incendie (véhicule de lutte contre les incendies)

- Veiller à ce que le véhicule soit lavé à l'intérieur et à l'extérieur après chaque intervention.
- Veiller à nettoyer régulièrement la caserne de pompiers et toutes les surfaces.

## Mode de vie sain

- Offrir aux travailleurs des options pour [bien s'alimenter](#) au travail.
- Encourager les travailleurs à maintenir un mode de vie sain en [restant actifs](#), en réduisant le stress et en limitant l'alcool. Encourager les travailleurs à ne pas utiliser de produits du tabac, à ne pas fumer, ni à vapoter.

## Travailleurs :

### Politiques et procédures

- Consigner les incidents d'exposition après chaque intervention en cas d'incident.
- Participer aux programmes de dépistage du cancer au lieu de travail ou avec un fournisseur de soins de santé.

### Pratiques de travail

- Lorsque cela est possible pour les incendies structurels, utiliser une attaque extérieure (appliquer de l'eau par une fenêtre avant d'entrer dans un bâtiment) plutôt qu'une attaque intérieure (entrer immédiatement dans un bâtiment pour combattre l'incendie de l'intérieur).
- Effectuer des activités physiques dans des zones de la caserne de pompiers qui sont sûres pour les activités de conditionnement physique, comme les zones vertes ou froides.

## Éducation et formation des travailleurs

- Participer à une formation sur les dangers associés à votre travail et sur la façon de réduire votre risque de maladie, ainsi qu'à tous les cours de santé et de bien-être offerts par votre employeur.
- Les dirigeants devraient reconnaître que des uniformes sales sont parfois considérés comme « un signe d'honneur » et devraient fournir une éducation sur les risques pour la santé associés à l'ÉPI contaminé et s'assurer que des protocoles de nettoyage appropriés sont suivis. Les dirigeants devraient explorer des moyens de reconnaître intentionnellement le courage, le travail d'équipe et le professionnalisme sans lier la reconnaissance à l'exposition ou à l'équipement contaminé.

## Pratiques de blanchissage

- Laver le linge régulier séparément des vêtements portés sous la tenue d'intervention.
- Mettre des vêtements propres après avoir pris une douche.

## Hygiène personnelle

- Prendre une douche dès que possible après une intervention ou dans l'heure suivant votre retour à la caserne de pompiers.
- Se laver les mains avec du savon et de l'eau avant de manger ou de boire.

## Caserne de pompiers et engin d'incendie (véhicule de lutte contre les incendies)

- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur du véhicule après chaque intervention. Éteindre le véhicule lorsqu'il est sécuritaire et pratique de le faire.
- Nettoyer régulièrement la caserne de pompiers et toutes les surfaces.

# Mesures de contrôle dans les services d'incendie pour se protéger contre les expositions aux cancérogènes

## Mode de vie sain

- Maintenir un mode de vie sain en [restant actif](#), en [mangeant bien](#), en réduisant le stress et en limitant l'alcool.
- Ne pas utiliser de produits du tabac, ne pas fumer et ne pas vapoter.

## Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle désigne tout ce que les travailleurs portent pour les aider à se protéger contre les dangers au travail.

Bien que l'équipement de protection individuelle soit considéré comme la dernière ligne de défense selon la hiérarchie des mesures, il s'agit d'une mesure de contrôle cruciale pour les pompiers. Les pompiers comptent sur l'équipement de protection individuelle pour les protéger contre les expositions par inhalation (respiration) et cutanée (peau) de manière régulière.

Pour assurer une protection adéquate, tout équipement de protection individuelle doit être bien ajusté, utilisé correctement et en bon état, de même qu'être nettoyé et inspecté régulièrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la fiche d'information [Équipement de protection individuelle dans les services d'incendie](#).

Cette ressource a été développée en partenariat avec Santé Canada pour sensibiliser au risque de cancer professionnel chez les pompiers, en soutien aux actions indiquées dans le Cadre national sur les cancers liés à la lutte contre les incendies. La présente directive reflète la compréhension actuelle et peut changer au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sur la santé et la sécurité des pompiers deviennent disponibles.